



BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR COLLABORATEUR AUXILIAIRE DÉCLARATION

Coordonnées

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Numéro d'identification au Luxembourg (matricule) :

Statut : **Salarié(e) de l'Etat** oui non / **Salarié(e) de l'État retraité(e)** oui non

Adresse

Numéro, rue :

Code postal : Localité :

Tél. : Adresse e-mail :

Données bancaires

I B A N

Code Titulaire du compte :
Bic/swift (RIB obligatoire)

Il est dû au (à la) soussigné(e) la somme de €, conformément à l'article 4 du règlement grand-ducal du 21 juillet 2023 portant : 1° fixation des frais d'inscription aux programmes d'études menant au brevet de technicien supérieur ; 2° fixation des indemnités dues aux prestataires externes intervenant dans l'organisation et la mise en oeuvre des programmes d'études menant au brevet de technicien supérieur ; 3° abrogation du règlement grand-ducal modifié du 23 février 2010 relatif à l'organisation des études et à la promotion des étudiants des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur, lui revenant en sa qualité de collaborateur auxiliaire,

BTS ,

cours , au Lycée ,

pour la prestation de heures

pendant la période du au .

Numéro d'identification :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date			Horaires		Nombre d'heures	Tarif selon contrat	Total
			de	à			
			de	à			
			de	à			
			de	à			
			de	à			
			de	à			
			de	à			
			de	à			
			de	à			
			de	à			
Total							

La présente déclaration au montant de

--

 € est sincère, véritable et non encore acquittée.

Clause protection des données

Veuillez noter que vos données à caractère personnel sont traitées par le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur du Grand-Duché de Luxembourg conformément à la législation applicable en matière de protection des données et tel qu'il est détaillé dans la politique de confidentialité du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur. La politique de confidentialité du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur est accessible sous :

<https://mesr.gouvernement.lu/fr/support/politique-de-confidentialite.html>

Luxembourg, le

--	--	--

signature

Liquidé conformément à l'article 19 (2) de la loi du 8 juin 1999 sur le Budget, la Comptabilité et la Trésorerie de l'Etat Luxembourg, le L'ordonnateur	Vu et certifié exact, Luxembourg, le Pour la direction du Lycée
--	--